

La Gazette.fr

INTERCOMMUNALITÉ

## Le Sénat tire les conséquences de la décision « commune de Salbris »

Publié le 23/10/2014 • Par Brigitte Menguy, avec l'AFP • dans : Actu juridique, France

Le Sénat a adopté, en première lecture, la proposition de loi autorisant l'accord local de représentation des communes membres d'une communauté de communes ou d'agglomération, présentée par Alain Richard (PS) et Jean-Pierre Sueur (PS). Ce texte fait suite à la décision « commune de Salbris » dans laquelle le Conseil constitutionnel avait censuré en juin une disposition législative permettant de mettre en place, à la tête de ces intercommunalités, des majorités non proportionnelles à la population.